

## QUELLES SONT LES VÉRIFICATIONS ET OPÉRATIONS D'ENTRETIEN À RÉALISER SUR UNE INSTALLATION ?

Élément du système	Vérification	Périodicité de la vérification (*)	Entretien	Périodicité de l'entretien (*)
Chéneaux, gouttières et tuyaux de descente	Vérifier l'écoulement et le bon état général	6 mois	Élimination des dépôts	12 mois
Systèmes de filtration en amont du stockage	Vérifier le bon état général et le non colmatage	6 mois	Élimination des dépôts	12 mois ou selon préconisation du fabricant
Stockage enterré	Vérifier le bon état général et la propreté	6 mois	Nettoyage	12 mois
Stockage aérien	Vérifier le bon état général, la propreté et la stabilité	6 mois	Nettoyage	12 mois
Siphon trop plein et clapet antiretour	Vérifier le bon fonctionnement	6 mois	Remettre en état	Lorsque nécessaire
Module d'alimentation de l'appoint	Observation d'un cycle de fonctionnement et l'absence de fuite	6 mois	Selon préconisation du fabricant	Selon préconisation du fabricant
Pompes	Vérifier le bon fonctionnement et l'absence de fuite	selon préconisation du fabricant	Selon préconisation du fabricant	Selon préconisation du fabricant
Réservoir sous pression	Vérifier le bon fonctionnement (pression de gonflage)	Selon préconisation du fabricant	Selon préconisation du fabricant	Selon préconisation du fabricant
Disconnexion des réseaux d'eau de pluie et d'eau potable	Vérifier le bon fonctionnement robinet grand ouvert : garde d'air, trop plein	6 mois	Selon préconisation du fabricant	Selon préconisation du fabricant
Détection du niveau	Vérifier le fonctionnement du système de détection	12 mois	Réglage ou remplacement	Selon préconisation du fabricant
Affichage du niveau d'eau (option)	Vérifier l'adéquation le niveau d'eau réel stocké et celui affiché	12 mois	Réglage ou remplacement	Selon préconisation du fabricant
Tuyauteries	Vérifier le bon état général, l'absence de fuite et la signalisation	6 mois	Remettre en état	Lorsque nécessaire
Compteurs d'eau	Vérifier le bon fonctionnement	12 mois	Remplacement	Selon préconisation du fabricant
Vannes et robinets de soutirage	Vérifier le bon état général, le système de verrouillage et la signalisation	12 mois	Remettre en état	Lorsque nécessaire
Filtration en aval du stockage avant utilisation (option)	Vérifier le bon fonctionnement et la propreté	Selon préconisation du fabricant et au minimum tous les 3 mois	Nettoyage ou remplacement du filtre	Selon préconisation du fabricant
Traitement(s) complémentaire(s)	Vérifier le bon fonctionnement et la propreté	Selon préconisation du fabricant du système de traitement	Remise en état ou nettoyage	Selon préconisation du fabricant du système de traitement



**Les modalités d'utilisation de l'eau de pluie sont explicitées dans l'arrêté du 21 août 2008, publié au JO n° 0201 du 29 août 2008.**

[www.ifep.info](http://www.ifep.info)

Les fiches pratiques IFEP traitent de façon simple et synthétique les aspects essentiels de la récupération de l'eau de pluie et de son utilisation.